

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00757

Numéro SIREN : 325 517 621

Nom ou dénomination : HENSOLDT NEXEYA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003340

HENSOLDT NEXEYA FRANCE SAS

Siret 325.517.621.00281

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifié
conforme à
l'original

DocuSigned by:

Aliette Quint

439B0425679B415...

BILAN ACTIF	En €	Amortissements		Net 12.2022	Net 12.2021
		Brut	et Dépréciations		
Immobilisations incorporelles		30 682 581	13 023 380	17 659 202	15 366 904
Immobilisations corporelles		14 401 275	11 322 865	3 078 410	3 048 918
Participations et autres titres immobilisés		17 908 987	4 242 000	13 666 987	14 327 087
Prêts et autres immobilisations financières		1 534 923		1 534 923	1 883 625
ACTIF IMMOBILISE		64 527 765	28 588 245	35 939 521	34 626 534
Stocks et encours		7 878 274	678 439	7 199 835	6 056 981
Avances et acomptes versés sur commande		425 084		425 084	199 620
Clients et comptes rattachés		46 617 681	96 808	46 520 873	28 342 914
Autres créances		10 605 378		10 605 378	7 614 838
Valeurs mobilières					
Disponibilités et valeurs mobilières		8 105 159		8 105 159	15 041 652
Charges constatées d'avance		1 142 932		1 142 932	913 528
ACTIF CIRCULANT		74 774 508	775 247	73 999 262	58 169 534
Ecart de conversion actif				0	0
TOTAL ACTIF (1)		139 302 273	29 363 492	109 938 783	92 796 068
(1) Dont part à plus d'un an				100 468	100 468

BILAN PASSIF	En €			Net 12.2022	Net 12.2021
Primes d'émission			15 807 703	15 807 703	
Réserve légale			403 040	403 040	
Report à nouveau et autres réserves			17 074 240	15 081 028	
Résultat de l'exercice			-5 025 524	1 993 213	
Subventions d'investissement			0	0	
Provisions réglementées			342	342	
CAPITAUX PROPRES			32 290 201	37 315 726	
Avances conditionnées					
Provisions pour risques			280 317	321 089	
Provisions pour charges			460 780	448 828	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			741 097	769 917	
Emprunts obligataires convertibles					
Dettes financières sur établissements de crédit (3)			9 310 026	10 865 372	
Dettes financières diverses			6 737 087	33 164	
Avances et acomptes reçus sur commandes			12 327 914	9 886 318	
Fournisseurs et comptes rattachés			16 812 579	9 695 458	
Dettes fiscales et sociales			23 926 695	17 137 656	
Dettes sur immobilisations			227 723	122 956	
Autres dettes				0	
Produits constatés d'avance			7 565 461	6 971 361	
DETTES (2)			76 907 485	54 712 284	
Ecart de conversion passif				-1 859	
TOTAL PASSIF			109 938 783	92 796 068	
(2) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			70 366 096	49 579 054	
(3) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				100	

HENSOLDT NEXEYA FRANCE SAS

Siret 325.517.621.00281

Exercice clos le 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT	En €	12.2022	12.2021
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		40 678 322	30 419 399
Production vendue de services		32 775 735	30 234 546
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (1)		73 454 057	60 653 945
Production stockée		304 350	-57 099
Production immobilisée		3 757 873	2 783 379
Subventions d'exploitation		1 405 014	664 057
Reprises sur amortissements et provisions		1 114 642	2 261 993
Transfert de charges		2 076 212	2 826 088
Autres produits		30 343	403 491
PRODUITS D'EXPLOITATION		82 142 491	69 535 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			346 341
Achats de mat. prem. et autres appro. (& var. stocks)		18 180 664	11 982 152
Autres achats et charges externes		29 539 133	17 446 923
Impôts et taxes		1 386 713	1 690 331
Salaires et traitements		26 410 523	23 742 348
Charges sociales		10 355 134	9 502 423
Dotations aux amortissements des immobilisations		2 843 071	2 647 556
Dotations aux provisions sur actifs circulants		657 388	1 315 347
Dotations aux provisions pour risques et charges		362 948	418 421
Autres charges		91 269	774 005
Total Charges d'exploitation		89 826 843	69 865 847
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 684 352	-329 993
Produits financiers de participation		3 364 658	1 508 416
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés			
Autres intérêts et produits assimilés		4 339	3 073
Reprises sur provisions et transferts de charges			0
Différences de change positives		114 281	2 417
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		3 483 277	1 513 905
Dotations financières aux aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés		193 545	85 050
Différences de change négatives		175 189	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières		368 734	85 050
RESULTAT FINANCIER		3 114 544	1 428 855
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-4 569 808	1 098 863
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21 377	425 387
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 460
Total produits exceptionnels		21 377	436 847
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 411 359	485 230
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			403 460
Autres charges exceptionnelles sur opération en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	
Total charges exceptionnelles		1 411 359	888 690
RESULTAT EXCEPTIONNEL (2)		-1 389 982	-451 843
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices		-934 267	-1 346 193
RESULTAT		-5 025 524	1 993 213
(1) dont Chiffres d'affaires à l'exportation et livraisons intracommunautaires		9 138 747	9 156 796
(2) Détail résultat exceptionnel année N :		Ch / (Prod)	Ch / (Prod)
Indemnités personnel charges		-175 460	-175 460
Produits cessions actifs		425 387	425 387
Charges cessions actifs		-394 641	-394 641
Plan d'actionnariat		-142 590	-142 590
divers charges et produits nets sur exercice antérieur		-138 071	-138 071
divers charges et produits nets Autres		-26 468	-26 468

ANNEXES**1. Faits caractéristiques**

Dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe auquel appartient la Société, cette dernière a absorbé ses filiales Antycip Technologies (531 706 851 R.C.S. Nanterre) et PML (382 546 737 R.C.S. Auch) à effet rétroactif au 1er janvier 2022 conformément à la procédure de fusion simplifiée prévue aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce. Les données financières sont mentionnées en 4.15.

En Aout 2022, Le groupe Hensoldt France a subi une Cyber attaque qui a eu un impact significatif sur la poursuite de nos opérations durant le deuxième semestre de l'année. L'arrêt de la production durant plusieurs mois et les retards pris dans les livraisons client et dans les réceptions fournisseurs expliquent le niveau de résultat. La société a mis en place les mesures nécessaires au maintien de son environnement de contrôle interne et de ses procédés d'établissement des comptes.

Début 2022 est survenue la guerre en Ukraine. La société n'a pas constaté de perte significative liée aux effets de cette crise.

2. Evènements postérieurs

Néant

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG applicables en France (ANC n°2016-07).

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis comme l'année précédente selon le plan comptable général et les règles et principes comptables français.

Les méthodes comptables appliquées par la société sont sur la base de la convention du coût historique.

3.1. Immobilisations incorporelles**3.1.1. Fonds commerciaux**

Les éléments des fonds commerciaux sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux présentés dans le bilan sont considérés comme des actifs à durée de vie illimitée. En conséquence, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test annuel de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés. Les prévisions des flux de trésorerie utilisées dans les tests de dépréciation s'appuient, pour les 5 prochaines années sur des hypothèses réalistes par rapport aux réalisations des exercices précédents avec une croissance du chiffre d'affaires annuel de 5% et un taux de marge brute projeté équivalent à celui réalisé au 31 décembre 2022 et envisagé pour 2023 (hors impact de la cyberattaque). Les autres

ANNEXES

principales hypothèses du test de dépréciation comprennent un taux d'actualisation de 9,9% et une croissance long terme de 1,5%. La valeur des flux actualisé est comparée à la valeur des capitaux employés. Cette comparaison ne fait pas apparaître de dépréciation des actifs à comptabiliser au 31 décembre 2022.

3.1.2. Logiciels

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant un mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 1 à 5 ans.

3.1.3. Frais de développement

Les frais sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique du projet en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever cet actif et capacité du Groupe à l'utiliser ou à le vendre ;
- le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs ;
- existence de ressources disponibles pour achever le développement ;
- capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Le mode d'amortissement se fait linéairement sur la durée d'utilisation des actifs, estimée à 5 ans.

3.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Bâtiments	Linéaire	20 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

3.3. Immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée si la valeur de réalisation des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'apport ou d'acquisition.

La valeur comptable de ces titres de participation donne lieu à une dépréciation par voie de provision dès lors que la quote-part des capitaux propres détenus à la clôture augmentée d'une valeur de mali technique devient inférieure au montant inscrit au bilan. La valeur du mali technique repose sur des estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ajustées de l'endettement net attaché à ce mali technique.

ANNEXES

3.4. Stocks et encours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les matières dont la quantité en stock est supérieure à la consommation des 5 dernières années sont intégralement provisionnées sur l'excédent de quantité.

3.5. Créances

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6. Provisions pour risques et charges

La société CONVERGY appliquait la méthode préférentielle et comptabilisait la PIDR dans ces comptes sociaux. La provision inscrite au bilan, issue de l'apport de Convergry en 2011, concerne le personnel issu de cette société.

Nexeya France n'applique pas la méthode préférentielle pour les autres personnels et présente le montant de l'obligation en engagements hors bilan.

Provision pour garantie

Une partie des contrats inclue une garantie système durant 12 mois (moyenne). La sortie probable des ressources est estimée entre 0,3% et 4% du prix de vente des contrats concernés. La provision calculée égale cette estimation.

Provision pour perte à terminaison (PCG art. 312-8-1)

Le résultat à terminaison correspond à la marge prévisionnelle sur coût de production du contrat.

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision pour risques et charges.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Elles correspondent à l'évaluation du risque par la Direction et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

Provision pour risques prud'homaux

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

ANNEXES

3.7. Reconnaissances des revenus

Pour les activités de contrat à long terme, correspondant à la prestation d'équipement spécifiquement conçus pour le client et d'une durée supérieure à 12 mois, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Le revenu des activités de services (maintenance & assistance technique) est comptabilisé lors de l'exécution de la prestation.

Pour les ventes de produits et de matériels, indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client.

3.8. Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

Pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés en exploitation selon le règlement de l'ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'impact en charge au 31 décembre 2022 s'élève à 84 K€.

ANNEXES

4. Compléments d'information des postes du bilan et de leurs variations**4.1. Variations des autres immobilisations incorporelles en K€**

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions et Production immobilisée	Cessions et rebus Diminutions	Opérations de fusion	Autres variations *	Solde de clôture
Frais de recherche et de dév.	11 770	3 758				15 528
Concessions et Droits Similaires	4 056	554		236		4 846
Fonds commerciaux	9 922			89		10 011
Immobilisations en cours	256					256
Autres immos incorporelles	41					41
Total	26 045	4 312	0	325	0	30 682

Amortissements	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises	Opérations de fusion	Autres variations *	Solde de clôture
Frais de recherche et de dév.	6 140	1 819				7 959
Concessions et Droits Similaires	3 735	331		187		4 253
Fonds Commerciaux	780					780
Autres immos incorporelles	24	7				31
Total	10 679	2 157	0	187	0	13 023

Valeurs nettes	Solde d'ouverture					Solde de clôture
Immobilisations incorporelles	15 366					17 659

* Fond de Commerce Midi Ingénierie

4.2. Variations des immobilisations corporelles en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions et Production immobilisée	Cessions et rebus Diminutions	Opérations de fusion	Autres variations	Solde de clôture
Terrains	493					493
Constructions sur sol propre	851					851
Constructions sur sol d'autrui	1 531					1 531
Inst. Génér., agenc constr.	53	4		87		144
Instal. tech., mat. et out.	3 024	199	1	570		3 792
Inst. Génér., agenc et divers	4 116	119		231		4 466
Matériel de Transport	22		3	71		90
Mat de Bureau, info et mobil	2 621	174		237		3 032
Total	12 711	496	4	1 196	0	14 399

ANNEXES

Amortissements	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises	Opérations de fusion	Autres variations	Solde de clôture
Terrains	16					16
Constructions sur sol propre	0					0
Constructions sur sol d'autrui	1 237	44				1 281
Intall générales constr.	520	90		76		686
Instal. tech., mat. et out.	2 522	217	1	431		3 169
Inst. Gén., agenc. et divers	3 056	235		161		3 452
Matériel de transport	22		2	71		91
Mat. de Bureau, inform et mobil	2 288	122		219		2 629
Divers	0					0
Total	9 661	708	3	957	0	11 323
Valeurs nettes	Solde d'ouverture					Solde de clôture
Immobilisations corporelles	3 050					3 076

4.3. Variations des titres de participations en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Opérations de fusion	Autres *	Solde de clôture
Titres Pmtl	700			-700		0
Titres Antycip technologies	10			-10		0
Titres Midi Ingénierie*	10 425					10 425
Titres Hensoldt Space Consulting	1 766					1 766
Titres Nexeya Canada	1 423					1 423
Titres Nexeya USA	0					0
Titres Hensoldt Nexeya Belgium		30				30
Titres Pmtl PC		20				20
Autres titres	2					2
Total	14 326	50	0	-710	0	13 666

ANNEXES

4.4. Tableau des filiales et participations

DENOMINATION En K€	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES autres que le capital et résultats	QUOTE PART DU CAPITAL %	VALEUR BRUTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS	VALEUR NETTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES	DIVID- ENDES RECUS	CHIFFRE D'AFFAIRE DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS
FILIALES									
(+ de 50% du capital détenu)									
Hensoldt Space Consulting	5	124	100%	1 766	1 766		125	1 809	145
Nexeya USA *	0,1	9	100%	0,1	0,1			0	0
Nexeya Canada *	1 423	3 510	100%	1 423	1 423			3 143	78
Midi Ingénierie	839	1 123	85%	7 212	7 212		511	3 394	341
Hensoldt Nexeya Belgium	30	0	100%	30	30			2 292	604
PARTICIPATIONS									
(de 10 à 50% du capital détenu)									
PMTL PC*	40	47	0	20	220			623	33

* Comptes clos au 30 juin 2022

4.5. Variations des autres immobilisations en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Autres	Solde de clôture
Prêts	0					0
Fonds de garantie - Factor	1 388		388			1 000
Dépôts	496	35				531
Total	1 884	35	388	0	0	1 531

4.6. Stocks

En K€	31-déc.-22		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stock Matières Premières	4 868	516	4 352
Stock d'en-cours de services	1 597		1 597
Stocks Produits intermédiaires et finis	1 413	162	1 251
Total	7 878	678	7 200

En K€	31-déc.-21		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stock Matières Premières	4 062	562	3 500
Stock d'en-cours de services	1 115		1 115
Stocks Produits intermédiaires et finis	1 592	149	1 443
Total	6 769	711	6 058

ANNEXES

4.7. Etat des créances – Echéance et dépréciation

En K€	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Dépréciat.	Total net
Clients Douteux	104				97	7
Autres Créances clients	46 513	46 513				46 513
Fr. Av. et acpt. versés sur cde.	241	241				241
Fr. Avoirs non parvenus	184	184				184
Personnel et comptes rattachés	72	72				72
Sécurité Soc, aut orga. Sociaux	112	112				112
Impôts et Taxes	4 314	2 320				4 314
Compte courant Groupe	2 515	1 642				2 515
Charges constatées d'avance	1 143	913				1 143
Compte intégration fiscale	3 305		3 305			3 305
Débiteurs divers	287	287				287
Total	58 790	52 284	3 305	-	97	58 693

4.8. Produits à recevoir

En KEuros	Montants
Fournisseurs avoirs à recevoir	184
Créances clients et compte rattachés	35 080
Organismes sociaux	74
Etat	1 011
	36 349

Le poste « créances clients » correspond aux factures à émettre dans le cadre de la valorisation des encours selon l'application de la méthode de comptabilisation des revenus à l'avancement.

Le poste « Etat » correspond à la TVA sur FNP et une créance sur indemnités de chômage partiel.

4.9. Charges constatées d'avance

Frais généraux : 1.142 K€

4.10. Composition des capitaux propres

Capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	161 216	25
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice*		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	161 216	25

ANNEXES

	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'invest	Provision réglementée	Capitaux propres
Situation à la clôture N-2	4 030	15 808	13 128	2 355	-7	1	35 315
Affectation du résultat N-2			2 355	-2 355	7		7
Résultat de l'exercice				1 993			1 993
Situation à la clôture N-1	4 030	15 808	15 483	1 993	0	1	37 315
Affectation du résultat N-1			1 993	-1 993			0
Résultat de l'exercice				-5 025			-5 025
Situation à la clôture N	4 030	15 808	17 476	-5 025	0	1	32 290

4.11. Tableau des provisions

Rubriques en K€	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Changement de méthode	Opérations de fusion	Autres	Solde de clôture
Provisions pour litiges	0							0
Provisions pour garantie	293	336	376					253
Provisions pour pertes à terminaison	28	27	28					27
Provisions pour perte de change	0							0
Provision pertes sur contrat	0							0
Provisions pour indemnités de retraite	449					12		461
Total Provisions risques et charges	770	363	404	0	0	12	0	741
Dépréciations des immobilisations	781							781
Dépréciations des stocks	711	657	711			21		678
Comptes débiteurs	0							0
Titres de participation	0							0
Dépréciations des créances clients	94					3		97
Total Dépréciations s/créances	1 586	657	711	0	0	24	0	1 556
Provisions réglementées	0							0
Total	2 356	1 020	1 115	0	0	36	0	2 297
Dot. / Rep. Prov. exploitation		1 020	1 115					
Dot. / Rep. Prov. financier								
Dot. / Rep. Prov. exceptionnel								
	0	1 020	1 115	0	0	0	0	0

ANNEXES

4.12. Tableau des échéances des dettes

En KEuros	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et Ac. reçus sur commandes	12 328	12 328		
Emprunts et dettes auprès des établissements	9 310	2 802	6 508	
Compte courant Groupe	5 509	5 509		
Fournisseurs et créances rattachées	16 812	16 812		
Personnel	4 779	4 779		
Organismes sociaux	6 947	6 947		
Impôts et Taxes	12 200	12 200		
Dettes sur immobilisations	228	228		
C/C Hensoldt Nexeya Belgium	1 195	1 195		
Autres Dettes	33	33		
Produits constatés d'avance	7 565	7 565		
Total	76 906	70 398	6 508	-

4.13. Charges à payer

En Keuros	Montants
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 222
Dettes fiscales et sociales	7 645
Total	12 867

4.14. Produits constatés d'avance

Le poste est constitué pour 7.565 K€ d'encours projet sur lesquels les factures ont été émises d'avance dans le cadre de la valorisation des encours selon l'application de la méthode de comptabilisation des revenus à l'avancement.

4.15. Fusion

Dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe auquel appartient la Société, cette dernière a absorbé ses filiales Antycip Technologies (531 706 851 R.C.S. Nanterre) et PMTL (382 546 737 R.C.S. Auch) à effet rétroactif au 1er janvier 2022 conformément à la procédure de fusion simplifiée prévue aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Les actifs apportés d'Antycip Technologies se sont élevés à 4.056 K€ dont 1.235 K€ de créances clients, 1.757 de disponibilités et 482 K€ de stocks et les passifs à 1.810 K€ dont 891 K€ de dettes Fournisseurs et 887 K€ de dettes fiscales et sociales.

La fusion a généré un boni de fusion de 2.236 K€ comptabilisé en produits financiers et le chiffre d'affaires pour l'exercice s'est élevé à 6.942 K€.

Les actifs apportés de PMTL se sont élevés à 5.511 K€ dont 3.626 K€ de créances clients et 1.118 de disponibilités et les passifs à 4.241 K€ dont 2.305 K€ de dettes Fournisseurs et 883 K€ de Produits constatés d'avance.

La fusion a généré un boni de fusion de 570 K€ comptabilisé en produits financiers et le chiffre d'affaires pour l'exercice s'est élevé à 9.400 K€

ANNEXES

ANNEXES

5. Compléments d'information sur le compte de résultat**5.1. Chiffres d'affaires**

Rubriques en K€ au 31-12-2021 12 mois	GBU ASC	GBU DES	Autres	Total
Projets ingénierie / vente matériel	31 887	18 372	719	50 978
Maintenance et assistance technique	6 180	2 616		8 796
TOTAL	38 067	20 988	719	59 774

Rubriques en K€ au 31-12-2022 12 mois	GBU ASC	GBU DES	Autres	Total
Projets ingénierie / vente matériel	50 117	14 832		64 949
Maintenance et assistance technique	5 933	2 274	298	8 505
TOTAL	56 050	17 106	298	73 454

5.2. Effectif moyen

Catégories de personnel	Personnel salarié
Cadres	313
Non cadres	191
Total	504

5.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition en K€	Résultat avant impôts	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Crédits d'impôts recherche	total
Résultat avant impôt	- 7 375	- 1 390		934	- 7 831
Impôt sur les bénéfices	-	-			
Résultat net	- 7 375	- 1 390		934	- 7 831

5.4. Accroissements et Allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires en K€	Montant
Allègements :	
Organic	59
Provision Perte à terminaison	27
Participation	-
Total	86

ANNEXES

5.5. Détail transferts de charge

Rubriques en K€	Montant
Sur charges de personnel	1402
Sur coût de production	674
TOTAL	2 076

5.6. Résultat exceptionnel

Rubriques en K€	Montant
Charges de personnel nets produits	-698,9
Autres charges nettes produits	-691
TOTAL	-1 390

ANNEXES

6. Autres informations**6.1. Eléments concernant les entreprises liées**

En K Euros	Montant
Créances Clients et comptes rattachés*	1 132
Compte courant groupe débiteur	2 515
Compte courant groupe créditeur	- 1 195
Créances d'intégration Fiscale	3 305
Emprunts et dettes financières divers	- 5 500
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés*	- 3 534
Charges financières	42
Produits financiers (dividendes et intérêts)	- 559

* Opérations commerciales

6.2. Engagements hors bilan

Cautions données sur les marchés clients : 5.887 K€

Provision pour engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, sont concernées les indemnités de départ à la retraite dues aux salariés des sociétés françaises. Les coûts des prestations sont estimés par un actuair en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

En mai 2021, la réponse de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) suite à une question posée concernant la méthode d'étalement des droits pour certains régimes à prestations définies a conduit à revoir la méthode de calcul utilisée depuis l'origine dans les évaluations de ce type de régime en France dans les comptes arrêtés selon les IFRS

Pour les régimes dont les droits sont fonction de l'ancienneté et conditionnés à la présence au départ à la retraite, si les droits acquis (le barème d'acquisition) plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC (Autorité des Normes Comptables) du 17 novembre 2021 de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode de calcul pour la détermination des indemnités de fin de carrière.

ANNEXES

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Revalorisation annuelle des rémunérations : entre 2 et 3,5% ;
- Age de départ à la retraite : 62 ou 65 ans selon la convention collective de rattachement des salariés (SYNTEC/METALLURGIE) ;
- Table de survie : INSEE F2016/2018 ;
- Turnover : entre 0% et 12% selon la tranche d'âge des salariés ;
- Taux d'actualisation : 4,05 % au 31 décembre 2022.

L'engagement inscrit en comptabilité au 31/12/2022 s'élève à 460 K€.

L'engagement hors bilan s'élève à 3.052 K€ au 31 décembre 2022 contre 3.677 K€ au 31 décembre 2021

6.3. Exposition aux risques de change

Néant.

6.4. Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Hensoldt Holding France, 95 rue de la Boétie 75008 Paris.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec Hensoldt Holding France, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du groupe, les filiales déficitaires pourront éventuellement se voir octroyer une indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration. La détermination de l'étendue effective de cette éventuelle indemnisation de la filiale et les modalités pratiques d'une telle indemnisation devront faire l'objet, lors de la sortie de la filiale, d'un accord particulier à conclure entre la société mère et la filiale, qui tiendra compte des circonstances d'espèce.

6.5. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à fournir des rémunérations individuelles.

6.6. Contrat d'affacturage

Nexeya France a mis en place d'un contrat d'affacturage avec la Banque Postale sur l'exercice. Conformément au PCG, les créances clients financées par le factor sont déconsolidées. Au 31.12.2022, les créances financées par le factor représentent 8.683 k€, et 1.000 k€ présentées en actif financier au titre de la retenue de garantie.

6.7. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de Hensoldt AG.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

HENSOLDT NEXEYA France

Société par actions simplifiée au capital de 4.030.400 Euros
Siège social : 1 Rond-point du Général Eisenhower – Golf-Park
31100 Toulouse
325 517 621 RCS Toulouse

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2023**

.../...

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'associé unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion établi par le Président, sur la situation et l'activité de la Société pendant son exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur l'exécution de sa mission ;

Approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

*(Approbation des dépenses et charges non déductibles
visées à l'article 39-4 du Code général des impôts)*

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 174.039 €. Le montant de l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 43.510 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par une perte nette comptable de 5.025.523,67 €, décide de l'affecter en intégralité au compte « Report à nouveau », lequel passera ainsi d'un compte créditeur de 5.562.270,42 € à un compte de débiteur de 536.746,75 €.

L'associé unique prend ensuite acte qu'il n'a été versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

.../...

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

.../...

DocuSigned by:
Aliette Quint
439B0425679B415...

« Certifié conforme à l'original »

Aliette Quint
Président



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Certifié
conforme à
l'original

DocuSigned by:

Miette Aint

439B0425679B415...

Hensoldt Nexeya France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Hensoldt Nexeya France S.A.S.

Golf Park - Bâtiment F - 1 rond-point du Général Eisenhower - 31100 Toulouse

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Hensoldt Nexeya France S.A.S.

Golf Park - Bâtiment F - 1 rond-point du Général Eisenhower - 31100 Toulouse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société Hensoldt Nexeya France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons établi en date du 13 juin 2023 un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 22 juin 2023, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hensoldt Nexeya France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2023

KPMG SA

Herve

Michelet

Signature

numérique de

Herve Michelet

Date : 2023.06.28

17:54:13 +02'00'

Hervé MICHELET

Associé

HENSOLDT NEXEYA FRANCE SAS

Siret 325.517.621.00281

Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF	En €	Amortissements		Net	Net
		Brut	et Dépréciations	12.2022	12.2021
Immobilisations incorporelles		30 682 581	13 023 380	17 659 202	15 366 904
Immobilisations corporelles		14 401 275	11 322 865	3 078 410	3 048 918
Participations et autres titres immobilisés		17 908 987	4 242 000	13 666 987	14 327 087
Prêts et autres immobilisations financières		1 534 923		1 534 923	1 883 625
ACTIF IMMOBILISE		64 527 765	28 588 245	35 939 521	34 626 534
Stocks et encours		7 878 274	678 439	7 199 835	6 056 981
Avances et acomptes versés sur commande		425 084		425 084	199 620
Clients et comptes rattachés		46 617 681	96 808	46 520 873	28 342 914
Autres créances		10 605 378		10 605 378	7 614 838
Valeurs mobilières					
Disponibilités et valeurs mobilières		8 105 159		8 105 159	15 041 652
Charges constatées d'avance		1 142 932		1 142 932	913 528
ACTIF CIRCULANT		74 774 508	775 247	73 999 262	58 169 534
Ecart de conversion actif				0	0
TOTAL ACTIF (1)		139 302 273	29 363 492	109 938 783	92 796 068
(1) Dont part à plus d'un an				100 468	100 468

BILAN PASSIF	En €	Net	Net
		12.2022	12.2021
Capital social		4 030 400	4 030 400
Primes d'émission		15 807 703	15 807 703
Réserve légale		403 040	403 040
Report à nouveau et autres réserves		17 074 240	15 081 028
Résultat de l'exercice		-5 025 524	1 993 213
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		342	342
CAPITAUX PROPRES		32 290 201	37 315 726
Avances conditionnées			
Provisions pour risques		280 317	321 089
Provisions pour charges		460 780	448 828
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		741 097	769 917
Emprunts obligataires convertibles			
Dettes financières sur établissements de crédit (3)		9 310 026	10 865 372
Dettes financières diverses		6 737 087	33 164
Avances et acomptes reçus sur commandes		12 327 914	9 886 318
Fournisseurs et comptes rattachés		16 812 579	9 695 458
Dettes fiscales et sociales		23 926 695	17 137 656
Dettes sur immobilisations		227 723	122 956
Autres dettes			0
Produits constatés d'avance		7 565 461	6 971 361
DETTES (2)		76 907 485	54 712 284
Ecart de conversion passif			-1 859
TOTAL PASSIF		109 938 783	92 796 068
(2) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		70 366 096	49 579 054
(3) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			100

HENSOLDT NEXEYA FRANCE SAS

Siret 325.517.621.00281

Exercice clos le 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT	En €	12.2022	12.2021
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens		40 678 322	30 419 399
Production vendue de services		32 775 735	30 234 546
CHIFFRE D'AFFAIRES NET (1)		73 454 057	60 653 945
Production stockée		304 350	-57 099
Production immobilisée		3 757 873	2 783 379
Subventions d'exploitation		1 405 014	664 057
Reprises sur amortissements et provisions		1 114 642	2 261 993
Transfert de charges		2 076 212	2 826 088
Autres produits		30 343	403 491
PRODUITS D'EXPLOITATION		82 142 491	69 535 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			346 341
Achats de mat. prem. et autres appro. (& var. stocks)		18 180 664	11 982 152
Autres achats et charges externes		29 539 133	17 446 923
Impôts et taxes		1 386 713	1 690 331
Salaires et traitements		26 410 523	23 742 348
Charges sociales		10 355 134	9 502 423
Dotations aux amortissements des immobilisations		2 843 071	2 647 556
Dotations aux provisions sur actifs circulants		657 388	1 315 347
Dotations aux provisions pour risques et charges		362 948	418 421
Autres charges		91 269	774 005
Total Charges d'exploitation		89 826 843	69 865 847
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 684 352	-329 993
Produits financiers de participation		3 364 658	1 508 416
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisés			
Autres intérêts et produits assimilés		4 339	3 073
Reprises sur provisions et transferts de charges			0
Différences de change positives		114 281	2 417
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		3 483 277	1 513 905
Dotations financières aux aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés		193 545	85 050
Différences de change négatives		175 189	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières		368 734	85 050
RESULTAT FINANCIER		3 114 544	1 428 855
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-4 569 808	1 098 863
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		21 377	425 387
Reprises sur provisions et transferts de charges			11 460
Total produits exceptionnels		21 377	436 847
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 411 359	485 230
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			403 460
Autres charges exceptionnelles sur opération en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	
Total charges exceptionnelles		1 411 359	888 690
RESULTAT EXCEPTIONNEL (2)		-1 389 982	-451 843
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices		-934 267	-1 346 193
RESULTAT		-5 025 524	1 993 213
(1) dont Chiffres d'affaires à l'exportation et livraisons intracommunautaires		9 138 747	9 156 796
(2) Détail résultat exceptionnel année N :		Ch / (Prod)	Ch / (Prod)
Indemnités personnel charges		-175 460	-175 460
Produits cessions actifs		425 387	425 387
Charges cessions actifs		-394 641	-394 641
Plan d'actionnariat		-142 590	-142 590
divers charges et produits nets sur exercice antérieur		-138 071	-138 071
divers charges et produits nets Autres		-26 468	-26 468

ANNEXES**1. Faits caractéristiques**

Dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe auquel appartient la Société, cette dernière a absorbé ses filiales Antycip Technologies (531 706 851 R.C.S. Nanterre) et PML (382 546 737 R.C.S. Auch) à effet rétroactif au 1er janvier 2022 conformément à la procédure de fusion simplifiée prévue aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce. Les données financières sont mentionnées en 4.15.

En Aout 2022, Le groupe Hensoldt France a subi une Cyber attaque qui a eu un impact significatif sur la poursuite de nos opérations durant le deuxième semestre de l'année. L'arrêt de la production durant plusieurs mois et les retards pris dans les livraisons client et dans les réceptions fournisseurs expliquent le niveau de résultat. La société a mis en place les mesures nécessaires au maintien de son environnement de contrôle interne et de ses procédés d'établissement des comptes.

Début 2022 est survenue la guerre en Ukraine. La société n'a pas constaté de perte significative liée aux effets de cette crise.

2. Evènements postérieurs

Néant

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG applicables en France (ANC n°2016-07).

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis comme l'année précédente selon le plan comptable général et les règles et principes comptables français.

Les méthodes comptables appliquées par la société sont sur la base de la convention du coût historique.

3.1. Immobilisations incorporelles**3.1.1. Fonds commerciaux**

Les éléments des fonds commerciaux sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux présentés dans le bilan sont considérés comme des actifs à durée de vie illimitée. En conséquence, ils ne sont pas amortis et font l'objet d'un test annuel de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés. Les prévisions des flux de trésorerie utilisées dans les tests de dépréciation s'appuient, pour les 5 prochaines années sur des hypothèses réalistes par rapport aux réalisations des exercices précédents avec une croissance du chiffre d'affaires annuel de 5% et un taux de marge brute projeté équivalent à celui réalisé au 31 décembre 2022 et envisagé pour 2023 (hors impact de la cyberattaque). Les autres

ANNEXES

principales hypothèses du test de dépréciation comprennent un taux d'actualisation de 9,9% et une croissance long terme de 1,5%. La valeur des flux actualisé est comparée à la valeur des capitaux employés. Cette comparaison ne fait pas apparaître de dépréciation des actifs à comptabiliser au 31 décembre 2022.

3.1.2. Logiciels

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant un mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 1 à 5 ans.

3.1.3. Frais de développement

Les frais sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique du projet en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever cet actif et capacité du Groupe à l'utiliser ou à le vendre ;
- le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs ;
- existence de ressources disponibles pour achever le développement ;
- capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Le mode d'amortissement se fait linéairement sur la durée d'utilisation des actifs, estimée à 5 ans.

3.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Bâtiments	Linéaire	20 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

3.3. Immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée si la valeur de réalisation des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'apport ou d'acquisition.

La valeur comptable de ces titres de participation donne lieu à une dépréciation par voie de provision dès lors que la quote-part des capitaux propres détenus à la clôture augmentée d'une valeur de mali technique devient inférieure au montant inscrit au bilan. La valeur du mali technique repose sur des estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ajustées de l'endettement net attaché à ce mali technique.

ANNEXES

3.4. Stocks et encours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les matières dont la quantité en stock est supérieure à la consommation des 5 dernières années sont intégralement provisionnées sur l'excédent de quantité.

3.5. Créances

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6. Provisions pour risques et charges

La société CONVERGY appliquait la méthode préférentielle et comptabilisait la PIDR dans ces comptes sociaux. La provision inscrite au bilan, issue de l'apport de Convergry en 2011, concerne le personnel issu de cette société.

Nexeya France n'applique pas la méthode préférentielle pour les autres personnels et présente le montant de l'obligation en engagements hors bilan.

Provision pour garantie

Une partie des contrats inclue une garantie système durant 12 mois (moyenne). La sortie probable des ressources est estimée entre 0,3% et 4% du prix de vente des contrats concernés. La provision calculée égale cette estimation.

Provision pour perte à terminaison (PCG art. 312-8-1)

Le résultat à terminaison correspond à la marge prévisionnelle sur coût de production du contrat.

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision pour risques et charges.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Elles correspondent à l'évaluation du risque par la Direction et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

Provision pour risques prud'homaux

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

ANNEXES

3.7. Reconnaissances des revenus

Pour les activités de contrat à long terme, correspondant à la prestation d'équipement spécifiquement conçus pour le client et d'une durée supérieure à 12 mois, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Le revenu des activités de services (maintenance & assistance technique) est comptabilisé lors de l'exécution de la prestation.

Pour les ventes de produits et de matériels, indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client.

3.8. Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

Pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont classés en exploitation selon le règlement de l'ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'impact en charge au 31 décembre 2022 s'élève à 84 K€.

ANNEXES

4. Compléments d'information des postes du bilan et de leurs variations**4.1. Variations des autres immobilisations incorporelles en K€**

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions et Production immobilisée	Cessions et rebus Diminutions	Opérations de fusion	Autres variations *	Solde de clôture
Frais de recherche et de dév.	11 770	3 758				15 528
Concessions et Droits Similaires	4 056	554		236		4 846
Fonds commerciaux	9 922			89		10 011
Immobilisations en cours	256					256
Autres immos incorporelles	41					41
Total	26 045	4 312	0	325	0	30 682

Amortissements	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises	Opérations de fusion	Autres variations *	Solde de clôture
Frais de recherche et de dév.	6 140	1 819				7 959
Concessions et Droits Similaires	3 735	331		187		4 253
Fonds Commerciaux	780					780
Autres immos incorporelles	24	7				31
Total	10 679	2 157	0	187	0	13 023

Valeurs nettes	Solde d'ouverture					Solde de clôture
Immobilisations incorporelles	15 366					17 659

* Fond de Commerce Midi Ingénierie

4.2. Variations des immobilisations corporelles en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions et Production immobilisée	Cessions et rebus Diminutions	Opérations de fusion	Autres variations	Solde de clôture
Terrains	493					493
Constructions sur sol propre	851					851
Constructions sur sol d'autrui	1 531					1 531
Inst. Génér., agenc constr.	53	4		87		144
Instal. tech., mat. et out.	3 024	199	1	570		3 792
Inst. Génér., agenc et divers	4 116	119		231		4 466
Matériel de Transport	22		3	71		90
Mat de Bureau, info et mobil	2 621	174		237		3 032
Total	12 711	496	4	1 196	0	14 399

ANNEXES

Amortissements	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises	Opérations de fusion	Autres variations	Solde de clôture
Terrains	16					16
Constructions sur sol propre	0					0
Constructions sur sol d'autrui	1 237	44				1 281
Intall générales constr.	520	90		76		686
Instal. tech., mat. et out.	2 522	217	1	431		3 169
Inst. Gén., agenc. et divers	3 056	235		161		3 452
Matériel de transport	22		2	71		91
Mat. de Bureau, inform et mobil	2 288	122		219		2 629
Divers	0					0
Total	9 661	708	3	957	0	11 323
Valeurs nettes	Solde d'ouverture					Solde de clôture
Immobilisations corporelles	3 050					3 076

4.3. Variations des titres de participations en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Opérations de fusion	Autres *	Solde de clôture
Titres Pmtl	700			-700		0
Titres Antycip technologies	10			-10		0
Titres Midi Ingénierie*	10 425					10 425
Titres Hensoldt Space Consulting	1 766					1 766
Titres Nexeya Canada	1 423					1 423
Titres Nexeya USA	0					0
Titres Hensoldt Nexeya Belgium		30				30
Titres Pmtl PC		20				20
Autres titres	2					2
Total	14 326	50	0	-710	0	13 666

ANNEXES

4.4. Tableau des filiales et participations

DENOMINATION En K€	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES autres que le capital et résultats	QUOTE PART DU CAPITAL %	VALEUR BRUTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS	VALEUR NETTE COMPTABLE DES TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES	DIVIDENDES RECUS	CHIFFRE D'AFFAIRE DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS
FILIALES									
(+ de 50% du capital détenu)									
Hensoldt Space Consulting	5	124	100%	1 766	1 766		125	1 809	145
Nexeya USA *	0,1	9	100%	0,1	0,1			0	0
Nexeya Canada *	1 423	3 510	100%	1 423	1 423			3 143	78
Midi Ingénierie	839	1 123	85%	7 212	7 212		511	3 394	341
Hensoldt Nexeya Belgium	30	0	100%	30	30			2 292	604
PARTICIPATIONS									
(de 10 à 50% du capital détenu)									
PMTL PC*	40	47	0	20	220			623	33

* Comptes clos au 30 juin 2022

4.5. Variations des autres immobilisations en K€

Valeurs brutes	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	Autres	Solde de clôture
Prêts	0					0
Fonds de garantie - Factor	1 388		388			1 000
Dépôts	496	35				531
Total	1 884	35	388	0	0	1 531

4.6. Stocks

En K€	31-déc.-22		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stock Matières Premières	4 868	516	4 352
Stock d'en-cours de services	1 597		1 597
Stocks Produits intermédiaires et finis	1 413	162	1 251
Total	7 878	678	7 200

En K€	31-déc.-21		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stock Matières Premières	4 062	562	3 500
Stock d'en-cours de services	1 115		1 115
Stocks Produits intermédiaires et finis	1 592	149	1 443
Total	6 769	711	6 058

ANNEXES

4.7. Etat des créances – Echéance et dépréciation

En K€	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Dépréciat.	Total net
Clients Douteux	104				97	7
Autres Créances clients	46 513	46 513				46 513
Fr. Av. et acpt. versés sur cde.	241	241				241
Fr. Avoirs non parvenus	184	184				184
Personnel et comptes rattachés	72	72				72
Sécurité Soc, aut orga. Sociaux	112	112				112
Impôts et Taxes	4 314	2 320				4 314
Compte courant Groupe	2 515	1 642				2 515
Charges constatées d'avance	1 143	913				1 143
Compte intégration fiscale	3 305		3 305			3 305
Débiteurs divers	287	287				287
Total	58 790	52 284	3 305	-	97	58 693

4.8. Produits à recevoir

En KEuros	Montants
Fournisseurs avoirs à recevoir	184
Créances clients et compte rattachés	35 080
Organismes sociaux	74
Etat	1 011
	36 349

Le poste « créances clients » correspond aux factures à émettre dans le cadre de la valorisation des encours selon l'application de la méthode de comptabilisation des revenus à l'avancement.

Le poste « Etat » correspond à la TVA sur FNP et une créance sur indemnités de chômage partiel.

4.9. Charges constatées d'avance

Frais généraux : 1.142 K€

4.10. Composition des capitaux propres

Capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	161 216	25
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice*		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	161 216	25

ANNEXES

	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'invest	Provision réglementée	Capitaux propres
Situation à la clôture N-2	4 030	15 808	13 128	2 355	-7	1	35 315
Affectation du résultat N-2			2 355	-2 355	7		7
Résultat de l'exercice				1 993			1 993
Situation à la clôture N-1	4 030	15 808	15 483	1 993	0	1	37 315
Affectation du résultat N-1			1 993	-1 993			0
Résultat de l'exercice				-5 025			-5 025
Situation à la clôture N	4 030	15 808	17 476	-5 025	0	1	32 290

4.11. Tableau des provisions

Rubriques en K€	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Changement de méthode	Opérations de fusion	Autres	Solde de clôture
Provisions pour litiges	0							0
Provisions pour garantie	293	336	376					253
Provisions pour pertes à terminaison	28	27	28					27
Provisions pour perte de change	0							0
Provision pertes sur contrat	0							0
Provisions pour indemnités de retraite	449					12		461
Total Provisions risques et charges	770	363	404	0	0	12	0	741
Dépréciations des immobilisations	781							781
Dépréciations des stocks	711	657	711			21		678
Comptes débiteurs	0							0
Titres de participation	0							0
Dépréciations des créances clients	94					3		97
Total Dépréciations s/créances	1 586	657	711	0	0	24	0	1 556
Provisions réglementées	0							0
Total	2 356	1 020	1 115	0	0	36	0	2 297
Dot. / Rep. Prov. exploitation		1 020	1 115					
Dot. / Rep. Prov. financier								
Dot. / Rep. Prov. exceptionnel								
	0	1 020	1 115	0	0	0	0	0

ANNEXES

4.12. Tableau des échéances des dettes

En KEuros	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances et Ac. reçus sur commandes	12 328	12 328		
Emprunts et dettes auprès des établissements	9 310	2 802	6 508	
Compte courant Groupe	5 509	5 509		
Fournisseurs et créances rattachées	16 812	16 812		
Personnel	4 779	4 779		
Organismes sociaux	6 947	6 947		
Impôts et Taxes	12 200	12 200		
Dettes sur immobilisations	228	228		
C/C Hensoldt Nexeya Belgium	1 195	1 195		
Autres Dettes	33	33		
Produits constatés d'avance	7 565	7 565		
Total	76 906	70 398	6 508	-

4.13. Charges à payer

En Keuros	Montants
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 222
Dettes fiscales et sociales	7 645
Total	12 867

4.14. Produits constatés d'avance

Le poste est constitué pour 7.565 K€ d'encours projet sur lesquels les factures ont été émises d'avance dans le cadre de la valorisation des encours selon l'application de la méthode de comptabilisation des revenus à l'avancement.

4.15. Fusion

Dans le cadre d'un projet de restructuration du groupe auquel appartient la Société, cette dernière a absorbé ses filiales Antycip Technologies (531 706 851 R.C.S. Nanterre) et PMTL (382 546 737 R.C.S. Auch) à effet rétroactif au 1er janvier 2022 conformément à la procédure de fusion simplifiée prévue aux articles L. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Les actifs apportés d'Antycip Technologies se sont élevé à 4.056 K€ dont 1.235 K€ de créances clients, 1.757 de disponibilités et 482 K€ de stocks et les passifs à 1.810 K€ dont 891 K€ de dettes Fournisseurs et 887 K€ de dettes fiscales et sociales.

La fusion a généré un boni de fusion de 2.236 K€ comptabilisé en produits financiers et le chiffres d'affaires pour l'exercice s'est élevé à 6.942 K€.

Les actifs apportés de PMTL se sont élevé à 5.511 K€ dont 3.626 K€ de créances clients et 1.118 de disponibilités et les passifs à 4.241 K€ dont 2.305 K€ de dettes Fournisseurs et 883 K€ de Produits constatés d'avance.

La fusion a généré un boni de fusion de 570 K€ comptabilisé en produits financiers et le chiffres d'affaires pour l'exercice s'est élevé à 9.400 K€

ANNEXES

ANNEXES

5. Compléments d'information sur le compte de résultat**5.1. Chiffres d'affaires**

Rubriques en K€ au 31-12-2021 12 mois	GBU ASC	GBU DES	Autres	Total
Projets ingénierie / vente matériel	31 887	18 372	719	50 978
Maintenance et assistance technique	6 180	2 616		8 796
TOTAL	38 067	20 988	719	59 774

Rubriques en K€ au 31-12-2022 12 mois	GBU ASC	GBU DES	Autres	Total
Projets ingénierie / vente matériel	50 117	14 832		64 949
Maintenance et assistance technique	5 933	2 274	298	8 505
TOTAL	56 050	17 106	298	73 454

5.2. Effectif moyen

Catégories de personnel	Personnel salarié
Cadres	313
Non cadres	191
Total	504

5.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition en K€	Résultat avant impôts	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Crédits d'impôts recherche	total
Résultat avant impôt	- 7 375	- 1 390		934	- 7 831
Impôt sur les bénéfices	-	-			
Résultat net	- 7 375	- 1 390		934	- 7 831

5.4. Accroissements et Allègements dette future d'impôt

Nature des différences temporaires en K€	Montant
Allègements :	
Organic	59
Provision Perte à terminaison	27
Participation	-
Total	86

ANNEXES

5.5. Détail transferts de charge

Rubriques en K€	Montant
Sur charges de personnel	1402
Sur coût de production	674
TOTAL	2 076

5.6. Résultat exceptionnel

Rubriques en K€	Montant
Charges de personnel nets produits	-698,9
Autres charges nettes produits	-691
TOTAL	-1 390

ANNEXES

6. Autres informations**6.1. Eléments concernant les entreprises liées**

En K Euros	Montant
Créances Clients et comptes rattachés*	1 132
Compte courant groupe débiteur	2 515
Compte courant groupe créditeur	- 1 195
Créances d'intégration Fiscale	3 305
Emprunts et dettes financières divers	- 5 500
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés*	- 3 534
Charges financières	42
Produits financiers (dividendes et intérêts)	- 559

* Opérations commerciales

6.2. Engagements hors bilan

Cautions données sur les marchés clients : 5.887 K€

Provision pour engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, sont concernées les indemnités de départ à la retraite dues aux salariés des sociétés françaises. Les coûts des prestations sont estimés par un actuair e en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

En mai 2021, la réponse de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) suite à une question posée concernant la méthode d'étalement des droits pour certains régimes à prestations définies a conduit à revoir la méthode de calcul utilisée depuis l'origine dans les évaluations de ce type de régime en France dans les comptes arrêtés selon les IFRS

Pour les régimes dont les droits sont fonction de l'ancienneté et conditionnés à la présence au départ à la retraite, si les droits acquis (le barème d'acquisition) plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

La société a choisi, en accord avec la mise à jour par l'ANC (Autorité des Normes Comptables) du 17 novembre 2021 de sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, de retenir également cette méthode de calcul pour la détermination des indemnités de fin de carrière.

ANNEXES

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Revalorisation annuelle des rémunérations : entre 2 et 3,5% ;
- Age de départ à la retraite : 62 ou 65 ans selon la convention collective de rattachement des salariés (SYNTEC/METALLURGIE) ;
- Table de survie : INSEE F2016/2018 ;
- Turnover : entre 0% et 12% selon la tranche d'âge des salariés ;
- Taux d'actualisation : 4,05 % au 31 décembre 2022.

L'engagement inscrit en comptabilité au 31/12/2022 s'élève à 460 K€.

L'engagement hors bilan s'élève à 3.052 K€ au 31 décembre 2022 contre 3.677 K€ au 31 décembre 2021

6.3. Exposition aux risques de change

Néant.

6.4. Intégration Fiscale

La société est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Hensoldt Holding France, 95 rue de la Boétie 75008 Paris.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec Hensoldt Holding France, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du groupe, les filiales déficitaires pourront éventuellement se voir octroyer une indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration. La détermination de l'étendue effective de cette éventuelle indemnisation de la filiale et les modalités pratiques d'une telle indemnisation devront faire l'objet, lors de la sortie de la filiale, d'un accord particulier à conclure entre la société mère et la filiale, qui tiendra compte des circonstances d'espèce.

6.5. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à fournir des rémunérations individuelles.

6.6. Contrat d'affacturage

Nexeya France a mis en place d'un contrat d'affacturage avec la Banque Postale sur l'exercice. Conformément au PCG, les créances clients financées par le factor sont déconsolidées. Au 31.12.2022, les créances financées par le factor représentent 8.683 k€, et 1.000 k€ présentées en actif financier au titre de la retenue de garantie.

6.7. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de Hensoldt AG.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.